

Charte de l'apprenant éco-responsable

Accessitour souhaite renforcer son engagement dans le développement durable et devenir une entreprise plus vertueuse pour l'environnement. Dans ce contexte, tout l'écosystème de l'entreprise est concerné, d'où la création d'une charte du stagiaire éco-responsable à l'usage de nos apprenants. Il est ainsi demandé à chacun d'entre eux de la signer pour signifier son engagement.

Dans le cadre d'une formation supervisée par Accessitour, l'apprenant s'engage à :

- être acteur de sa formation (cerner ses besoins, prendre des initiatives, poser des questions en lien avec la formation pour soi ou pour l'ensemble des stagiaires, etc.)
- faire preuve d'écoute et de bienveillance envers les autres stagiaires et les formateurs
- répondre au questionnaire de satisfaction sur la formation
- utiliser en priorité les supports de formation fournis par l'entreprise
- optimiser l'envoi des mails (pour plusieurs questions, un seul mail est nécessaire)
- respecter les locaux et l'environnement de la formation (mettre les déchets dans le contenant à cet effet, utiliser l'eau et l'électricité de façon raisonnée, etc.)
- privilégier le matériel fourni par Accessitour et l'organisation logistique (tasses, machine à café, repas, etc.)
- faire du covoiturage et/ou utiliser un moyen de transport vertueux lorsque cela est possible
- pratiquer l'écoconduite

Dans un souhait de constante progression, nous invitons ci-dessous les apprenants qui le souhaitent à faire des propositions pour enrichir notre charte :

Nom :

Prénom :

Signature :



5 beg Chatel, 29340 Riec-sur-Bélon
07 69 06 14 53